

ARRETE
FIXANT LA COMPOSITION DU JURY
DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCES A L'EMPLOI DE
SECRETAIRE DES AFFAIRES ETRANGERES (CADRE GENERAL)
AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2010 modifié relatif à l'organisation des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre général) ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre général),

Arrête :

Art. 1^{er} – Le jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre général) au titre de l'année 2022 est composé de la façon suivante :

M.	Xavier DRIENCOURT	Ministre plénipotentiaire Hors Classe (retraité)	Président du jury
Mme	Pascale TRIMBACH	Conseillère des Affaires étrangères (Orient) Hors Classe	Vice-présidente Culture générale
M.	Martin JUILLARD	Conseiller des Affaires étrangères Hors Classe	Culture générale
Mme	Charlotte SAUDIN	Conseillère des Affaires étrangères	Culture générale
M.	Jacques WANG	Conseiller des Affaires étrangères (Orient)	Culture générale
Mme	Charline LAIBE	Secrétaire des Affaires étrangères	Questions internationales (concours externe)
M.	Rémy QUENEY	Secrétaire des Affaires étrangères (Orient)	Questions internationales (concours externe)
Mme	Jeanne SIMON	Secrétaire des Affaires étrangères principale	Questions internationales (concours externe)
Mme	Odette TOMESCU	Cadre contractuelle de catégorie A	Questions internationales (concours externe)
M.	Jean-Paul GHONEIM	Secrétaire des Affaires étrangères (Orient) (retraité)	Questions internationales (concours interne)
M.	Laurent LEGODEC	Secrétaire des Affaires étrangères principal	Questions internationales (concours interne)
Mme	Virginie CLAUDE-LOONIS	Avocate Juriste à la CNIL	Droit public

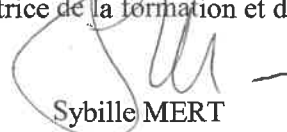
M.	Frederik ROGGE	Conseiller des Affaires étrangères (Orient)	Droit public
Mme	Pauline FACON	Cadre de direction Direction générale du Trésor	Économie
Mme	Sarah FINKELSTEIN	Administratrice civile Direction Générale du Trésor	Économie
M.	Jean-Philippe GAVOIS	Secrétaire des Affaires étrangères principal	Économie
M.	Amaël PILVEN	Inspecteur des Finances	Économie
M.	Ceri DAVIES	Enseignant	Anglais
Mme	Alexia DE GROULARD	Enseignante	Anglais
M.	Olivier LACROIX	Conseiller des Affaires étrangères	Anglais
Mme	Julia MAKRIS	Cadre contractuelle de catégorie A	Anglais
Mme	Violette ROLIN	Secrétaire des Affaires étrangères	Anglais
M.	William SETTERS	Traducteur	Anglais
Mme	Catherine MIEL	Enseignante (retraîtée)	Allemand
M.	François STRIBY	Secrétaire des Affaires étrangères (retraité)	Allemand
Mme	Pascale BARAGHINI	Secrétaire des Affaires étrangères	Espagnol
M.	Marion GIACOBBI	Conseillère des Affaires étrangères	Espagnol
Mme	Lisa SEGOVIA	Secrétaire des Affaires étrangères	Espagnol
Mme	Brigitte VEYNE	Conseillère des Affaires étrangères	Espagnol
M.	Christophe CARLUCCI	Secrétaire des Affaires étrangères	Italien
Mme	Charlotte LERAT	Secrétaire des Affaires étrangères	Italien
M.	Didier GONZALEZ	Conseiller des Affaires étrangères Hors Classe	Portugais
Mme	Lara NEVES-SOARES	Cadre contractuelle de catégorie A	Portugais
Mme	Aymeric MENARD	Cadre contractuel A	Gestion des entreprises
Mme	Vanessa SALAS-POUGET	Secrétaire des Affaires étrangères principale	Gestion des entreprises

Art. 2 – En cas d’empêchement de M. Xavier DRIENCOURT, les fonctions de président du jury seront assurées par Mme Pascale TRIMBACH.

Art. 3 – Le directeur des ressources humaines est chargé de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

Pour le ministre de l’Europe et des affaires étrangères
et par délégation,
pour le directeur des ressources humaines,
la sous-directrice de la formation et des concours,


Sybille MERT